

Collaboration demandée aux parents

Absence de l'enfant

Si votre enfant doit s'absenter, nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat au 596-5835 poste 1341, à compter de 8h00 le matin et de 13h00 l'après-midi. Donner le nom de votre enfant, son groupe ainsi que le motif et la durée de l'absence. Le contrôle des absences se fait tous les jours par appel téléphonique. Si nous n'avons pu vous rejoindre, veuillez donner à votre enfant un billet de retour signé de votre main.

Arrivée à l'école

Pour des motifs de sécurité, nous vous informons qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour avant 8h05 le matin et 12h40 le midi. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant sur la cour avant ces heures.

Bibliothèque

Sous la surveillance de son titulaire, l'élève se documente, complète une recherche ou consacre son temps à la lecture. Le montant du volume de bibliothèque détérioré ou perdu sera exigé aux parents de l'élève pour son remplacement.

Changement d'adresse ou de numéro de téléphone

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, vous devez en aviser l'école.

Communication aux parents

Plusieurs lettres sont envoyées à la maison en cours d'année. Certains enfants oublient de les remettre à leurs parents. Nous vous invitons à regarder fréquemment dans le sac d'école de votre enfant afin de vérifier le contenu.

Départ hâtif d'un enfant

Si votre enfant doit quitter l'école seul avant la fin des cours, vous devez nous en informer par écrit. Nous vous prions de ne prendre aucun rendez-vous chez le dentiste ou autre spécialiste pendant les heures de classe. Il est important pour votre enfant de s'absenter le moins possible. Consultez le calendrier scolaire et prenez plutôt rendez-vous lors des journées pédagogiques.

Plan d'urgence

Veillez prendre note qu'en cas d'urgence (panne électrique, troubles du système de chauffage ou d'approvisionnement en eau potable, en cas d'incendie ou tout autre événement majeur nécessitant une relocalisation des enfants), le lieu de rassemblement prévu pour les élèves de l'école Lanaudière est la Coopérative d'habitation Le Plateau, située au 4355-A de Lanaudière. Si cet endroit était inaccessible, le deuxième lieu de rassemblement prévu serait l'église Immaculée-Conception, située au 1855 Rachel Est.